

PC.DEL/71/14
31 January 2014



Représentation Permanente du Royaume de
Belgique auprès de l'OSCE

Original: FRENCH

Mail: viennaosce@diplobel.fed.be

Déclaration de la Belgique Conseil permanent du 30 janvier 2014

Mr. le Président,

J'aimerais informer le Conseil Permanent que des élections fédérales et régionales auront lieu en Belgique le 25 mai 2014. Comme mentionné précédemment par le Représentant de l'Union Européenne, ce même 25 mai 2014 auront également lieu les élections européennes en Belgique.

Dans l'esprit des engagements pris dans le cadre du Document de Copenhague de 1990, le gouvernement belge invite le Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme, l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE, ainsi que les Etats participants, à envoyer, s'ils le souhaitent, une mission d'observation électorale à ces élections.

Merci, Monsieur le Président.



Fait à Vienne le 30 janvier 2014